

Avis de constitution

SOCIETE « AFK-TRADING » en abrégé « AFTRA »

Siège Abidjan, Yopougon Andokoi Attié-Tirangué,
non loin du Dépôt de Solibra, lot 163, ilot 19, Lot 163, Ilot
19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/11/2025 et enregistrés au CEPICI le 13/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFK-TRADING » en abrégé «
AFTRA »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire les activités suivantes :

- Achat et vente de toutes marchandises alimentaires ou non alimentaires ;
- Importation et exportation de toutes marchandises alimentaires ou non alimentaires ;
- Conseil, commercialisation et distribution de ces marchandises et toutes activités annexes.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon Andokoi Attié-Tirangué,
non loin du Dépôt de Solibra, lot 163, îlot 19, Lot 163, Ilot
19

Dirigeant(s) M KESSE AFFRO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12583 du 11/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75171/GTCA/RC/2025 du 11/12/2025

